

Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Vermessungswesen und Kulturtechnik = Revue technique suisse des mensurations et améliorations foncières

Herausgeber: Schweizerischer Geometerverein = Association suisse des géomètres

Band: 39 (1941)

Heft: 5

Erratum: Berichtigung

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 28.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

services fédéraux intéressés. Un second arrêté fédéral prescrit les obligations relatives à l'affectation de la main d'œuvre à l'agriculture.

Nous portons en outre à titre de renseignement à la connaissance des lecteurs que cet exposé a été publié dans les cahiers mensuels de culture alpestre (*Alpwirtschaftliche Monatshefte*).

Peu après 13 heures un banquet fort bien servi donna naissance à une vague de bonne humeur qui se manifesta jusqu'à la fin de la partie récréative. Le colonel Hünerwadel, géomètre cantonal bernois, donna en termes humoristiques, des instructions sur la composition du menu et sur la façon dont il devait être arrosé. Le président central assisté par le collègue Bangerter président de la section Bernoise assumait les fonctions de major de table. Le poète Emile Balmer, auteur de la pièce de théâtre « *Der neue Wäg* » un excellent folkloriste, régala l'auditoire avec ses récitations en vers de sa propre création, interprétant dans leurs idiomes respectifs les mœurs et coutumes de différentes régions linguistiques de la Suisse. Après lui avoir témoigné ses remerciements que l'assemblée souligna par des applaudissements prolongés, le président Bangerter donna des explications sur la pièce de théâtre « *Der neue Wäg* » qui pour des raisons d'ordre technique n'a pu être jouée à l'occasion de l'assemblée générale. Cette pièce dans laquelle sont représentées toutes les phases de l'exécution d'un remaniement parcellaire, a trouvé un écho des plus favorables partout où elle a été jouée. Les effets en furent tellement convaincants qu'un témoin d'une ces représentations déclara qu'il se garderait bien à l'avenir de faire opposition quelconque à l'exécution d'un remaniement parcellaire.

L'ami Moser qui n'a rien perdu de sa belle humeur et de sa gaîté torrentielle d'autan, souleva l'hilarité de l'assemblée avec ses souvenirs humoristiques d'épisodes vécus dans nos réunions annuelles. Puis le combat finit, faute de combattants.

C'est ainsi que se termina l'assemblée générale de 1941 de laquelle chacun remporta un bon souvenir.

Zurich, en avril 1941.

Le rapporteur: E. R.

Berichtigung

zu dem Artikel: Die Fachgruppe „Vermessung, Grundbuch und Karte“ an der Schweiz. Landesausstellung 1939 in Zürich von Prof. Ed. Imhof

Seite 130: 16 und 17. Zeile von oben soll es heißen: zu W. Blumers interessantem Darstellungsversuch 1 : 25 000 statt E. Blumers usw.

Berichtigung zu dem Artikel

Die Hauptversammlung des Schweizerischen Geometervereins
vom 23. März 1941 von F. Baeschlin.

Betrifft Referat von Herrn Oberstbrigadier Strüby: Seite 126, Zeile 15 von unten: „*Alpwirtschaftliche Monatshefte*“ statt „*Landwirtschaftliche Monatshefte*“. Es heißt also richtig: Ein Abdruck des Referates ist in den „*Alpwirtschaftlichen Monatsheften*“ erschienen.
